Royaume du Maroc
Ministère de la Santé

المملكة المغربية
وزارة الصحة

Eléments du discours de Monsieur le Ministre de la Santé

PREMIERE REUNION DES PARTENAIRES H6+ POUR LE RENFORCEMENT DES SOINS DE SANTE REPRODUCTIVE, MATERNELLE, INFANTILE, ET DES ADOLESCENTS EN CONCORDANCE AVEC LE PLAN SANTE 2025

Rabat, les 14 juin 2019

Monsieur le Secrétaire Général ;
Madame la Cheffe de Cabinet ;
Monsieur l'Inspecteur Général ;
Madame la Représentante de l'OMS au Maroc ;
Madame la Représentante de l'UNICEF au Maroc ;
Madame la Représentante de la Coopération Espagnole ;
Monsieur le Représentant de l'UNFPA ;
Madame la Directrice du Département Maghreb et malte, Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque Mondiale ;
Messieurs les Directeurs de l'Administration Centrale ;
Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux ;
Mesdames et Messieurs les professeurs universitaires ;
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités.

Mesdames et Messieurs

Je souhaite, tout d'abord, remercier, en cette occasion, l'assistance ici présente pour avoir répondu à l'appel de cette réunion que j'aimerai qualifier de « **sommet sanitaire** » ou « **assises** » des acteurs œuvrant dans le domaine de la santé reproductive, maternelle, infantile, et des adolescents. C'est une occasion pour joindre tous nos efforts pour promouvoir d'avantage les actions en faveur de la santé dans le cadre d'une vision ambitieuse et audacieuse qui est le Plan Santé 2025 aligné sur les Objectifs de développement durable.

Mesdames et Messieurs

Les enfants de moins de cinq ans, les femmes et les adolescents forment des groupes hautement vulnérables pour lesquels l'agenda mondiale pour le développement a consacré l'ODD3 mais dont le niveau de santé reste un levier déterminant dans les 16 autres ODD. Ainsi, le rôle qu'ils jouent dans le développement des pays n'est plus à démontrer.

La santé de ces franges de la population est au cœur des soins de santé primaires tels que réaffirmés par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations

Unies pour la population (UNFPA). Cela se traduit aussi dans la Stratégie mondiale des Nations Unies pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent. Outre, qu'elle fait l'objet de recommandations de la Commission des Nations Unies de l'Information et de la Redevabilité pour la Santé de la Femme et de l'Enfant, l'Assemblée mondiale de la Santé et le Comité régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale l'abordent dans plusieurs résolutions. Elle est aussi au centre de l'engagement de l'UNICEF en faveur de la survie de l'enfant.

Ainsi, il parait évident que plusieurs progrès ont été réalisés grâce à l'action commune et synergique des Agences des Nations Unies, des départements ministériels et des ONG. Mais force est de constater que les niveaux des mortalités et morbidités restent à des niveaux élevés et dominées par des causes évitables au regard des ressources injectées et des compétences disponibles.

Mesdames et Messieurs

Dans le nouveau contexte national, la santé de la femme et de l'enfant continue à retenir toute l'attention du Ministère de la Santé qui en a mis un point cardinal dans sa vision stratégique et aussi un objectif de convergence des différentes initiatives visant la concrétisation du droit à l'accès aux soins. Tous ces efforts soulevés matérialisent l'engagement du département tout en donnant un écho aux recommandations de la 2ème Conférence Nationale de la Santé de 2013, qui a retenu pour le système de santé un cadre stratégique global de travail fondé sur un approche de droits humains et en concordance avec les dispositions constitutionnelles.

En 2018, les résultats de l'Enquête Nationale sur la Santé et la Population ont mis certes en exergue les efforts déployés par le Ministère de la Santé en matière de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infanto juvénile mais relèvent aussi des disparités entre milieux urbain et rurale, territoires et régions.

Notre Souverain, que Dieu l'assiste, dans le discours d'ouverture de la dernière session parlementaire et qui s'inscrit dans la lignée des deux discours précédents : ceux du 30 juillet et du 20 aouts derniers, met l'accent sur la nécessité de réduire ces inégalités sociales et spatiales et souligne l'importance de l'action synergique de tous les acteurs dans une démarche de démocratie sanitaire.

En s'adressant à la Nation, le lundi 20 août 2018, Sa Majesté le Roi que Dieu le glorifie, a de même insisté sur la nécessité de placer les questions de la jeunesse au cœur du nouveau modèle de développement. Il a également appelé à l'élaboration d'une stratégie intégrée dédiée aux jeunes, qui permettrait de définir les moyens de promouvoir efficacement leur condition.

Mesdames et Messieurs

Conformément à ces Hautes Orientations Royales, le Ministère de la Santé a dédié une place prépondérante à l'action pour la promotion de la santé en faveur de la femme, l'enfant et l'adolescent. Les objectifs de développement durables étant la boussole, le Plan Santé 2025 a réservé un pilier pour le renforcement des programmes sanitaires existant et l'institutionnalisation de nouveaux programmes. A titre d'exemple, et pour ne citer que celui-ci, le programme National d'Immunisation a vu son budget annuel augmenté, sensiblement de près de 7,5%, pour l'acquisition du vaccin anti HPV. Certes c'est une action en faveur de la fille et de la femme pour les protéger du cancer du col de l'utérus, mais dans une analyse beaucoup plus poussée, c'est une action mettant en exergue un budget du Ministère de la Santé qui n'est plus neutre et s'inscrit de plus en plus dans une sensibilité au genre.

Pour la santé des jeunes, les services de l'administration centrale ont accompagné les 12 régions du Royaume pour élaborer leurs plans d'action régionaux et leur mise en œuvre effective. Travail de longue haleine mais qui répondra in fine aux besoins sanitaires du pays et contribuera

inéluctablement au développement tel que ordonné par Sa Majesté le Roi que Dieu le glorifie.

Mesdames et Messieurs

Le partenariat H6 conjugue les forces collectives de l'UNFPA, de la Banque mondiale, l'OMS, ONU Femmes, l'ONUSIDA, l'UNFPA et l'UNICEF pour faire progresser le niveau de santé de toutes les femmes, tous les enfants et adolescents.

Tel que affirmé à Amman en Jordanie le 14 Septembre 2017, les six partenaires H6+ ont exprimé leur engagement, leur contribution et leur soutien aux initiatives et actions nationales conjointes en faveur de la santé et le bien être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents au niveau de la région MENA. Ce partenariat constitue une opportunité non seulement pour renforcer la coopération et faire mieux pour la réalisation, à l'horizon 2030, des Objectifs de Développement Durable (ODD) en général et l'ODD 3 en particulier. Mais aussi nous offre une occasion historique d'avancer dans cette direction. Ceci, bien sûr, reste tributaire sans nul doute, de l'action cohérente et les initiatives structurantes qui donneront des résultats à court et moyen terme elles même des intrants pour celles à long terme.

Mesdames et Messieurs

Prenant en considération ce qui précède, le Ministère de la Santé convie aujourd'hui ses partenaires H6+ pour concrétiser la déclaration de Amman et réaliser pleinement les engagements de toutes les parties prenantes, conformément aux priorités et aux plans nationaux du Royaume, pour mettre fin aux décès évitables chez les femmes, les enfants et les adolescents, pour améliorer globalement la santé et le bien-être, et pour promouvoir des environnements favorables de façon durable et efficace, moyennant un engagement de haut niveau et un financement adéquat, suivant, le cas

échéant, les mesures définies dans les neuf domaines d'action que proposent la Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030) et son cadre opérationnel.

Le Ministère de la Santé invite aussi l'ensemble des acteurs concernés à soutenir la mise en œuvre efficace des plans nationaux et régionaux du Royaume et à contribuer à la réalisation des objectifs du Plan Santé 2025 et de ses étapes intermédiaires. Ceci en apportant, entre autres, un appui technique adapté au pays pour la collecte, l'analyse de données et la mise à jour de l'information qui reste précieuse et décisive pour l'aide à la décision dans le souci de l'efficacité.

Mesdames et Messieurs

A la fin, je tiens à remercier tous les acteurs qui continuent de contribuer à la promotion de la santé en faveur de la femme, de l'enfant et de l'adolescent et dont les efforts s'expriment par la valeur ajoutée directement au bénéfice du citoyen.

Avant de conclure mon intervention, je tiens à réitérer mes sincères remerciements à l'UNFPA, la Banque mondiale, l'OMS, l'ONU Femmes, l'ONUSIDA, l'UNFPA et l'UNICEF et à leur représentant au Maroc et je souhaite le plein succès aux sessions de travail qui suivront et sur lesquelles nos horizons d'attentes restent très ambitieux.

وفقنا الله جميعا لما فيه خير بلدنا الأمين تحت القيادة الرشيدة لصاحب الجلالة

الملك محمد السادس نصره الله و أيده

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى و بركاته